

**Nombre de membres**

**Séance du 14 octobre 2022**

**En exercice** : 11

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze octobre, à vingt et une heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 14 octobre 2022, s'est réunie sous la présidence de Julie ALBOUY.

**Présents** : 6

**Sont présents**: Julie ALBOUY, Marie-Andrée LAPORTE, Alexandre PERE, Didier LAUGIER, Georges GALEA, Marie-Laure MIROUZE

**Votants** : 8

**Représentés**: Cyril DEJEAN par Alexandre PERE, David METAIS par Georges GALEA, Jean-Michel CORTIADE par Marie-Andrée LAPORTE

**Excuses**: Michel MOULIE, Béatrice ELGER

**Absents**:

**Secrétaire de séance**: Marie-Laure MIROUZE

**Ordre du jour** :

- Choix du prestataire pour l'entretien des espaces communaux

**Délibération adoptée** :

**Objet: Choix du prestataire pour l'entretien des espaces communaux - DE 036 2022**

Madame le Maire informe l'assemblée que suite à la dernière réunion, elle a lancé une consultation pour l'entretien des espaces communaux à partir du 1er janvier 2023 par un prestataire, par convention d'un an.

Elle fait part au Conseil Municipal que quatre propositions lui ont été remises. Elle leur communique les noms, les prestations proposées par chacun et les montants dans l'ordre de réception.

Julie Albouy informe qu'elle ne participe pas au débat et qu'elle ne prendra pas non plus part au vote.

Après examen des diverses propositions, et discussion, le Conseil Municipal décide de :

- retenir la proposition de Nicolas MARTY pour un montant annuel de 3840€.
- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention pour l'année 2023.

Votants : 8

Pour : 7

Contre : 0

Absentation : 1

La séance est levée à 22h30.

Julie ALBOUY

Marie-Laure MIROUZE

